

Séance du 12 avril 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Présents : 9

Votants : 9

Objet : Vote taux des taxes 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 08/04/2021**Présents** : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaelle MARTIN, François DEDEBAN, Gérard DUYTSCHÉ, Joel VIDOT, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN**Absent excusé** : Marie-Blanche JOLY

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Karine LESPIAU.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Vu l'article 16 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020 lequel prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales ;

Le nouveau financement issu de la refonte de la fiscalité locale est entré progressivement en vigueur depuis 2020.

La suppression de la taxe d'habitation est compensée par le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) aux communes. Le taux départemental s'élevant à 16.97% et le taux communal à 17.12%, le nouveau taux communal de TFPB s'élève à 34.09%.

Cette augmentation de taux sera neutre pour le contribuable et ne générera pas de recettes supplémentaires pour la commune, en effet un coefficient correcteur viendra corriger un éventuel déséquilibre entre le produit TH « perdu » et le produit TFPB départemental « attribué ».

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

- DECIDE de ne pas augmenter les taux des impôts locaux ;
- VOTE les taux des taxes directes locales pour 2021 comme suit :

TAXES	Bases prévisionnelles 2021	Taux 2021	Produit fiscal 2021
Taxe Foncière Bâti	172 200	34.09%	58 703€
Taxe Foncière Non Bâti	13 900	51.62%	7 175€
		TOTAL	65 878€

Fait et délibéré les Jour, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
DUPOUY Jean-Marc

